

COMMUNE D'ESNEUX – INFORMATION A LA POPULATION

Toutes les infos sont disponibles sur www.esneux.be > vie pratique > infos générales > infos inondations

Mise à jour le 03/11/21



Besoin d'aide pour remplir le formulaire ? prendre rendez-vous avec Sandrine Slegers au 0470 60 24 00.

EVACUATION DES DECHETS

Dépôt des Immondices sur la voie publique interdit.
→ Pour déposer vos déchets : soit **via votre assureur**, soit dans un **recyparc**, soit dans votre **conteneur**. Des conteneurs sont disponibles à l'Atelier Communal (5 Route de Poulseur).



ALERTE PLANTE INVASIVE

La renouée du japon se propage dans les jardins et le long des berges. Cette plante menace la biodiversité.
→ Pour s'en débarrasser, il faut arracher les racines.

INDÉPENDANTS, COMMERCANTS ET PME

- **Pour une demande de container** : contacter l'Atelier Communal pour un permis d'occupation du domaine public : atelier@esneux.be / 04.380.94.50

AIDE BENEVOLE ET DON

Pour faire un don :

- Compte de la commune : BE 59 0910 1715 9026
 - Compte du CPAS : BE73 0910 2249 7460 (dons au CPAS fiscalement déductibles apt de 40€).
- Nous ne prenons plus les dons matériels.



Pour devenir bénévole/demander de l'aide bénévole:

→ Call center - 0486 40 35 79
→ mail à presidence.mcr.esneupre@croix-rouge.be pour être bénévole au centre de Méry (long terme).
→ Inscriptions sur le site bewapp.be ou giveaday.be
Nous cherchons : chauffeurs taxi social, bénévoles maraudes et familles d'accueil pour animaux.

TAXI SOCIAL (ESNEUX SERVICES)

Pour toute demande, appelez le 04 380 45 85.
Lundi – jeudi 9h-12h et 13h-16h. Vendredi 9h-12h.



Call center communal dédié aux inondations : 0486 40 35 79 – En semaine 9h-16h.

 En dehors des horaires : envoyez un mail au service concerné. / **Call center du Service Public Wallonie : 1718**

Service Population (attestation disponible pour les personnes sinistrées) : 04.380.93.31/population@esneux.be

Du lundi au mercredi 9H-12H & 14H-16H/jeudi et vendredi 9H-12H/jeudi 17h-19h

CENTRE D'ACCUEIL CROIX ROUGE A MÉRY

176 Avenue d'Esneux. 7j/7 de 11h à 20h.

- **repas gratuits de 18h à 20h** (sur place, à livrer ou à emporter – réserver via le call center).
- produits de premières nécessités
- permanences d'aide sociale, administrative, etc.
- coin enfant, espace convivial et espace internet.

PERMANENCES GRATUITES AU CENTRE DE MÉRY

- Fonds des Calamités : 11h-16h du lundi au jeudi, sur RDV via le 04 86 40 35 79.

! Nouveaux délais pour les dossiers : 18 avril 2022.

- CPAS : Assistants sociaux disponibles mardi et jeudi de 13h à 16h. Sur RDV au 0476 53 10 79.

- Aide juridique 13H30-16H30 le mercredi sur RDV via le 04 86 40 35 79.

- Conseillers logement : 11h-16h30 le vendredi

AIDE MEDICALE

Contactez votre médecin traitant en priorité.

- En soirée ou en week-end : 1733
- Sinon, via le call center 0486.40.35.79



PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE GRATUITE

- Psychologue à Méry le mardi de 13h à 17h15, sur RDV via le call center 0486.40.35.79
- Visite à domicile sur demande au 04 86 40 35 79

AIDE FINANCIERE – CROIX ROUGE & CPAS

Voir les conditions sur www.esneux.be
Demandes et infos via le 105 ou le CPAS -

RELOGEMENT OU DEMANDE DE MATÉRIEL

- CPAS d'Esneux - 04.273.78.00
- Propriétaire d'un bien à vendre ou à louer ? Manifestez-vous au 04.380.93.63 / rachel.spooren@esneux.be



ESPACES INTERNET (connexion & ordinateurs)

- Centre Croix Rouge de Méry 7j/7 11h-20h
- Bibliothèque de Tilff – Lundi 16h-17h30/Mardi 16h30-18h/Mer. 14h30-17h30/Sam. 9h30 - 12h30

ENVOIS D'EXPERTS

- Expert en stabilité des bâtiments : Si vous n'avez pas d'assurance ou qu'elle ne le prend pas en charge.

- Expert en moisissures (bénévole)

Pour faire une demande : call center au 0486.40.35.79.

SANITAIRES ET DOUCHES

- Hall omnisport Tilff : lundi-vendredi de 12h à 17h.
- Hall omnisport Esneux: lun-ven de 15h à 17h.
- au centre de Méry de 11h à 20h chaque jour



LAVOIRS

- Kiosque à côté du pavillon touristique à Esneux
- Laverie du centre à Tilff (av. Laboulle, 29)



RAPPEL – L'EAU EST POTABLE PARTOUT A ESNEUX

Un problème individuel ? Appelez la CILE au 04 367 84 11.

POLLUTION DES SOLS AU MAZOUT

Pour une demande d'intervention de la SPAQUE :

→ **formulaire en ligne** sur www.spaque.be

→ **Ou formulaire papier** à télécharger sur le site et à remettre à l'administration, qui fera suivre votre demande.

